

Le Siécle
October 30th, 1906

QUESTIONS ÉTRANGÈRES

LES ÉTATS-UNIS ET LE JAPON

Depuis quelques semaines, des difficultés sérieuses se sont élevées entre le Japon et les États-Unis, à l'occasion des protestations de Washington contre la manière dont le gouvernement de Tokio comprend l'application en Mandchourie du principe commercial de la « porte ouverte » ; à raison du meurtre de quelques pêcheurs et chasseurs de loutre japonais dans les eaux et lles américaines de l'Alaska ; de l'assassinat du président de la Banque japonaise à San-Francisco ; des appréciations peu mesurées et rendues publiques de M. Rockefeller, le roi des pétroles, au sujet de la probité commerciale des Japonais, appréciations que M. Rockefeller était sans doute moins que tout autre autorisé à formuler ; à l'occasion enfin de la politique d'exclusivisme pratiquée aux lles Haval, et surtout de l'exclusion des enfants japonais des écoles de San-Francisco.

Ce sont là beaucoup de causes de froissements, on pourrait presque dire de griefs. On les ramènerait assez aisément à une seule, qui est l'antipathie des citoyens des États-Unis, principalement de ceux des provinces de l'Ouest et du littoral du Pacifique, pour les immigrants de race jaune. Dans cette antipathie il y a certainement un peu des préjugés de race ; il y a beaucoup de l'égoïsme industriel et commercial qui se décore du nom de patriotisme.

Comme les Chinois, les Japonais sont travailleurs, peu dépensiers, et peuvent se contenter de bas salaires ; ce qui leur ouvre bien des portes qui se ferment du même coup devant les citoyens de l'Union. De là une sourde animosité contre les étrangers qui viennent faire aux Américains, chez ceux-ci, à la faveur et à l'abri des lois du pays, une concurrence souvent victorieuse. Telle est la raison profonde des sentiments que nous voyons aujourd'hui se produire.

Dans un quart de siècle ou un demi-siècle d'ici, cette rivalité pourra prendre une forme dangereuse pour les deux peuples qui voudront être tous deux les maîtres du Pacifique et qui, dans cette vue, auront développé considérablement leurs marines. Pour le moment, des solutions guerrières ne sont pas à craindre. Les événements de ces dernières années ont appris au monde que les Japonais ne permettent pas au sentiment de diriger leur politique ; ils prévoient, ils calculent et ils se préparent. C'est quand ils sont prêts qu'ils dévoient leurs projets et leurs ambitions.

Les journaux de New-York et de San-Francisco protestent avec vivacité contre les obstacles que rencontre le commerce américain dans ses relations avec la Mandchourie ; ceux de Tokio jettent feu et flamme, depuis quelques jours, à propos de l'exclusion scolaire des petits Japonais. Ce sont les deux questions dont on s'occupe surtout de part et d'autre.

Mais les deux gouvernements montrent beaucoup plus de calme et de sang-froid que l'opinion publique. La colonie japonaise de San-Francisco a d'ailleurs donné l'exemple :

elle a tout d'abord appelé devant la Cour suprême de l'Union de la décision prise par le school board de la grande cité californienne ; elle veut établir légalement ses droits et elle se refuse à envoyer les enfants aux écoles spécialement ouvertes aux élèves de race jaune, parce qu'elle créerait ainsi un précédent contre ses justes revendications. Elle veut que les petits Japonais soient admis aux écoles publiques de l'Etat au même titre que les petits Américains. Elle s'appuie pour cela sur le traité de 1894, dont une clause stipule l'égalité de traitement dans chacun des deux pays pour les citoyens de l'autre. Incontestablement cette clause doit profiter aux enfants comme aux adultes. C'est ce que la Cour suprême de Washington ne manquera pas de déclarer ; le school board de San-Francisco devra se soumettre et retirer son arrêté d'exclusion.

On aura fait disparaître ainsi une des manifestations du mal d'égoïsme national dont l'Union est de plus en plus atteinte à mesure que l'immigration, soit européenne, soit asiatique, change pour elle de caractère et devient au lieu d'un apport de force et de capitaux, comme autrefois, une participation à une prospérité en plein développement. On n'aura pas guéri le mal lui-même.

Les dispositions conciliantes du président Roosevelt ne sont point douteuses. D'autre part, le gouvernement japonais se rend compte que certaines questions, comme celle de l'éducation, sont de la compétence particulière des États et que le gouvernement de Washington peut difficilement s'en mêler ; mais il sait aussi que les États n'ont pas le pouvoir d'aller à l'encontre des prescriptions constitutionnelles de l'Union, et il s'adresse à la Cour suprême, instituée précisément pour imposer à tous, États, gouvernement et particuliers, le respect de ces mêmes prescriptions.

L'ambassadeur du Japon à Washington a porté ses réclamations devant M. Root, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Les journaux de New-York s'en sont emparés aussi et ne se font pas faute de traiter l'affaire en termes plus sensationnels, suivant leur habitude, qu'il ne conviendrait. Ils déclarent presque tous comme le *New-York's World*, que la situation est très sérieuse ; ils indiquent que la persistance du mouvement anti-japonais sur la côte nord américaine du Pacifique compromettrait les bonnes relations des États-Unis et du Japon et causerait la perte du commerce entre les deux pays.

Déjà le commerce avec la Chine a été gravement atteint, l'année dernière, par le boycottage des marchandises américaines dans le Céleste Empire comme réponse aux mesures prises contre l'immigration chinoise. Si les transactions avec le Japon venaient à souffrir de mesures analogues contre les sujets du mikado, ce serait une paralysie presque totale de l'exportation des produits californiens vers l'Ouest.

A considérer la question au point de vue de la politique générale, des difficultés graves entre le Japon et les États-Unis mettraient dans une position très délicate l'Angleterre qui est, comme on sait, liée au Japon par un traité formel. Heureusement, nous n'en sommes pas là. — G. D.

INDEX BUREAU
NOV 13 1906
1797
33-36
DEPT. OF STATE

Treatment of Japanese in California.
Encl. 38-36. Fresno.
Am. Embassy (McCormick).
Interview of Amb. Kurino on the subject published by "Le Matin" has had the effect of allaying alarmist rumors. Enclosed full text of the interview and editorial of "Le Figaro" and "Le Siécle".
B.S.D. Nov. 12, 1906.

second Assistant Secretary's Room.

NOV 13 1906
MEMORANDUM.

Nov. 13. 1906.

Dear Mr. Root:
I think the Secretary will wish to read the Kurino interview. Kurino negated the treaty of 1894.

FILED V. SA

ASSISTANT SECRETARY,
NOV 13 1906